

## Crédits consacrés en 2011 au plan départemental de lutte contre la drogue à Paris

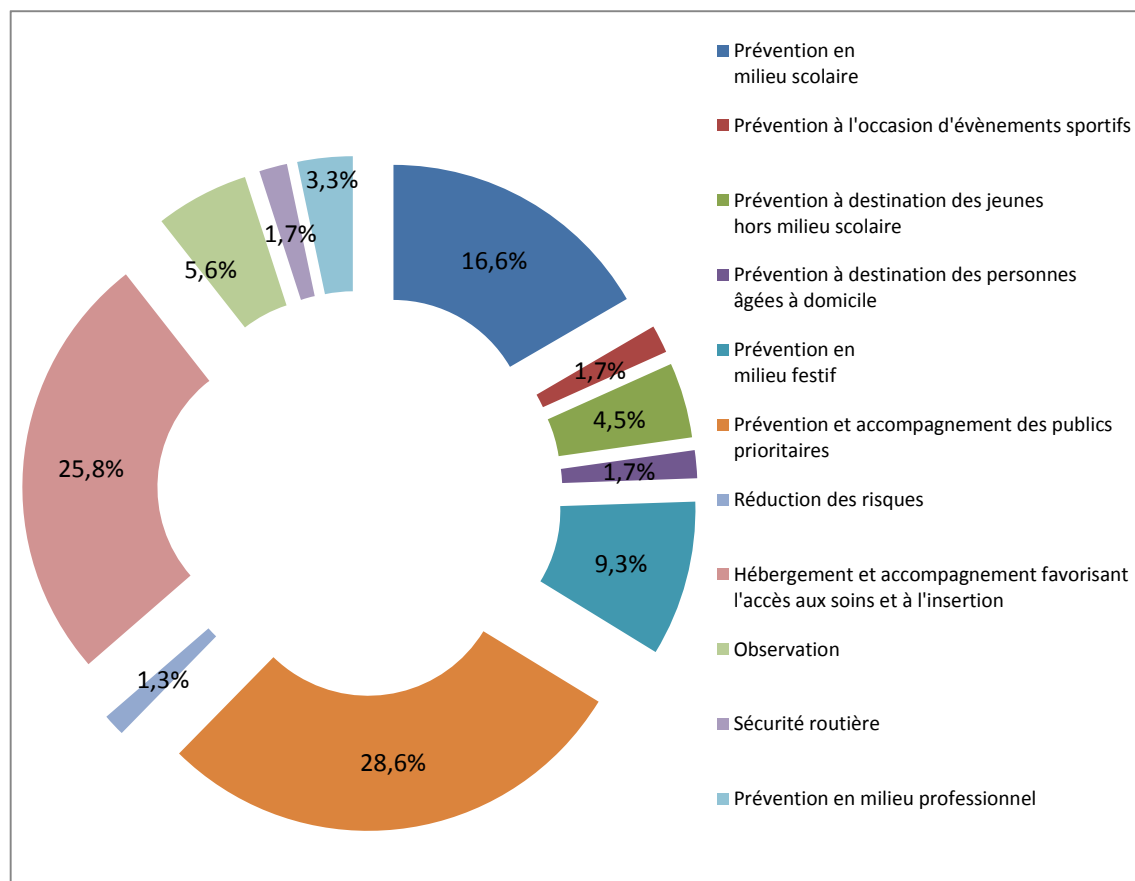
Sous la conduite de la DDCS, mandatée par le préfet Canépa, un plan départemental de lutte contre les drogues et addictions, en référence au plan gouvernemental, a été élaboré et finalisé au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

Au 2<sup>ème</sup> semestre, dans le cadre du plan, des actions nouvelles ont été mises en œuvre, notamment :

- la création d'un observatoire local départemental des données relatives aux conduites addictives, confié au CRIPS, dispositif d'appui aux chefs de projets,
- la mise en œuvre d'un dispositif expérimental d'accompagnement, d'orientation et de prise en charge de personnes très précaires souffrant de conduites addictives sur Paris, en lien avec la Ville de Paris et les associations
- des actions de prévention au Parc des Princes, à l'occasion des matches du Paris-Saint-Germain, touchant un large public hétérogène

A ces nouvelles actions, il convient d'ajouter les dispositifs déjà financés sur les crédits de la MILDT (Fêtez Clairs en milieu festif, Prévadict en milieu scolaire...)

### Répartitions de la dotation de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) 2011 : 891 644 € :



Par ailleurs, le Centre régional d'information et de prévention du sida d'Ile de France (CRIPS) a été financé à hauteur de **249 301 euros** en 2011 pour venir en appui aux chefs de projets drogues et dépendance de la région, dans la mise en œuvre de leur politique de prévention.